

Liste de vérification relative à la demande d'inscription à l'examen de compétence

	Formulaire de demande d'inscription à l'examen de compétence (obligatoire)
	Formulaire d'autorisation de paiement pour l'examen de compétence (obligatoire)
	Attestation du superviseur de formation (obligatoire) Confirmation de la satisfaction à l'exigence relative à la formation de 24 mois. Les détails concernant le contenu de la lettre d'attestation se trouvent dans la section des déclarations sur l'admissibilité du Formulaire de demande d'inscription à l'examen de compétence. Les lettres doivent être envoyées directement par le/la superviseur(e) à CPATA avec le nom du candidat à registration-inscription@cpata-cabamc.ca
	Formulaire de demande de mesures adaptatives (le cas échéant)

Formulaire de demande d'inscription à l'examen de compétence de 2022

Directives :

Veuillez remplir le présent formulaire dans son intégralité et l'envoyer par courriel au Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce (CABAMC), accompagné de toutes les pièces justificatives requises, à la directrice de l'inscription à l'adresse registration-inscription@cpata-cabamc.ca. Les détails sur le processus de demande et la documentation requise se trouvent à l'adresse suivante : <https://cpata-cabamc.ca/fr/renseignements-sur-leexamen/>

Section 1 : Renseignements personnels

Nom légal actuel

Prénom :

Second prénom :

Nom :

Section 2 : Coordonnées

Adresse professionnelle

Nom d'entreprise :

Adresse :

Porte/bureau :

Ville :

Province :

Pays :

Code postal :

Adresse courriel professionnelle :

Téléphone (bureau) :

Poste :

Adresse domiciliaire

Adresse :

Porte/app. :

Ville :

Province :

Pays :

Code postal :

Adresse courriel personnelle :

Numéro de téléphone privilégié :

Section 3 : Préférence linguistique

Dans quelle langue officielle préféreriez-vous passer l'examen?

Anglais

Français

Section 4 : Déclarations sur l'admissibilité

Veillez établir votre admissibilité aux examens de compétence en faisant les déclarations suivantes :

Je déclare que je satisfais aux exigences en matière d'admissibilité énoncées dans les règlements administratifs sur l'inscription, qui comprennent notamment l'obligation de terminer la formation de 24 mois.

Je joins aux présentes une lettre d'attestation, signée soit par un titulaire de permis de catégorie 1 soit par une représentante ou un représentant agréé de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada qui connaît bien mon travail, qui décrit clairement :

- l'entreprise ou le bureau de la superviseure ou du superviseur de formation auprès de laquelle ou duquel j'ai suivi la formation;
- le nom des superviseures et des superviseurs de formation ayant été principalement supervisé mon travail;
- les dates de formation;
- la nature du travail que j'ai effectué pendant ma formation (p. ex., la préparation, le dépôt et la poursuite des demandes, les entrevues, la recherche);
- la nature de l'entente avec la superviseure ou le superviseur de formation ou avec son bureau ou son entreprise (p. ex., à temps plein, à temps partiel, etc.);
- la confirmation que, selon l'avis de ma superviseure ou de mon superviseur de formation, la formation reçue m'a préparé(e) à passer les examens de compétence.

Section 5 : Frais

Les frais d'inscription à chaque partie ou épreuve des examens de compétence s'élèvent à 350 \$, plus les taxes applicables.

Examen de compétence des agents de marques de commerce :

Tous les candidats et candidates doivent s'inscrire à chaque partie de l'examen. Par conséquent, les frais totaux s'élèvent à 700 \$ plus les taxes applicables. Veuillez remplir le formulaire d'autorisation de paiement ci-joint et le soumettre avec votre demande.

Examen de compétence des agents de brevets :

Les nouveaux candidats et candidates doivent s'inscrire pour les quatre (4) épreuves (A, B, C et D) de l'examen. Par conséquent, les frais totaux s'élèvent à 1 400 \$ plus les taxes applicables.

Les candidats et candidates antérieurs doivent s'inscrire aux épreuves pour lesquelles ils ou elles n'ont pas réussi. Par conséquent, les frais totaux s'élèvent à 350 \$ multipliés par le nombre d'épreuves, plus les taxes applicables. Veuillez indiquer les épreuves auxquelles vous vous inscrivez :

Épreuve A

Épreuve B

Épreuve C

Épreuve D

Formulaire d'autorisation de paiement de l'examen d'admission

Instructions

Veillez remplir le présent formulaire dans son intégralité et l'envoyer par courriel au Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce (CABAMC), accompagné de toutes les pièces justificatives, à la directrice d'inscription à l'adresse registration-inscription@cpata-cabamc.ca.

Section 1 : renseignements sur le demandeur

Nom légal actuel

Prénom :

Second prénom :

Nom :

Section 2 : frais

Veillez cocher tous les choix qui s'appliquent :

Examen de compétence de l'agent de marques de commerce : Parties A et B = 700 \$, taxes applicables en sus

Examen de compétence de l'agent de brevets :

Épreuve A = 350 \$, taxes applicables en sus

Épreuve B = 350 \$, taxes applicables en sus

Épreuve C = 350 \$, taxes applicables en sus

Épreuve D = 350 \$, taxes applicables en sus

Section 3 : renseignements sur le paiement

Carte de crédit :

Type :

Visa

Mastercard

AMEX

Numéro de la carte :

Code de validation de la carte (CVC) :

Date d'expiration :

Nom apparaissant sur la carte :

Signature du titulaire :

Montant en dollars autorisé (taxes comprises) :

Une fois que ces renseignements auront été traités, le CABAMC les supprimera.

Transfert de:
fonds électronique

Veillez transmettre le paiement par courriel à l'adresse suivante : payments@cpata-cabamc.ca. Indiquez votre nom et précisez à quel(s) examen(s) vous vous inscrivez dans l'espace réservé aux commentaires.

Taux d'imposition :

Veillez sélectionner le taux d'imposition en fonction de la province associée à votre adresse professionnelle. Si vous n'avez pas d'adresse professionnelle, sélectionnez le taux d'imposition associé à votre adresse domiciliaire.

Province	Taux d'imposition (%)
Colombie-Britannique	5
Nouveau-Brunswick	15
Manitoba	5
Alberta	5
Terre-Neuve-et-Labrador	15
Île-du-Prince-Édouard	15
Territoires du Nord-Ouest	5
Nouvelle-Écosse	15
Nunavut	5
Ontario	13
Québec (TPS SEULEMENT)	5
Saskatchewan	5
Yukon	5